

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) et Règlement (CE) N° 2020/878

wedi® 320 - Colle pour carreaux universel

Numéro de matière 110025320



Version: 10.4
Remplace la version: 10.3

Mise à jour: 6/9/2023
Date d'édition: 7/12/2023

Page: 1 de 10
Langue: fr-FR

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/de l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Nom commercial du produit: wedi® 320 - Colle pour carreaux universel

UFI: 5XKV-DWDT-1C09-XFWR

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation générale: colle pour carrelage

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Nom de la société: wedi GmbH
Rue/B.P.: Hollefeldstraße 51
Place, Lieu: 48282 Emsdetten
Allemagne
WWW: www.wedi.de
E-mail: info@wedi.de
Téléphone: +49 (0)2572 / 156-0
Télécopie: +49 (0)2572 / 156-3240

Service responsable de l'information:
Téléphone: +49 (0)2572 / 156-240
E-mail: TechSystem@wedi.de

1.4 Numéro d'appel d'urgence

Centre anti-Poisons de Strasbourg,
Téléphone: +33 388 373737

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification conformément au règlement (CE) 1272/2008 (CLP)

Skin Irrit. 2; H315 Provoque une irritation cutanée.
Eye Dam. 1; H318 Provoque des lésions oculaires graves.
STOT SE 3; H335 Peut irriter les voies respiratoires.

2.2 Éléments d'étiquetage

Étiquette (CLP)



Mention d'avertissement: **Danger**

Mentions de danger: H315 Provoque une irritation cutanée.
H318 Provoque de graves lésions des yeux.
H335 Peut irriter les voies respiratoires.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) et Règlement (CE) N° 2020/878

wedi® 320 - Colle pour carreaux universel

Numéro de matière 110025320



Version: 10.4
Remplace la version: 10.3

Mise à jour: 6/9/2023
Date d'édition: 7/12/2023

Page: 2 de 10
Langue: fr-FR

Conseils de prudence:	P101	En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.
	P102	Tenir hors de portée des enfants.
	P103	Lire l'étiquette avant utilisation.
	P261	Éviter de respirer les poussières.
	P271	Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.
	P280	Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.
	P302+P352	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau/au savon.
	P305+P351+P338	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
	P310	Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.
	P362+P364	Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.
	P501	Éliminer le contenu/récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux.

Marquage spécial

Texte pour l'étiquetage: Contient Ciment Portland et Hydroxyde de calcium.

2.3 Autres dangers

Dans les milieux humides, le produit développe un pH alcalin et peut alors avoir un effet irritant. Un contact prolongé ou répété avec ce produit dégraisse la peau et peut provoquer une irritation de contact non-allergique (dermatose de contact) et/ou risque de provoquer une résorption des substances nuisibles.

Le mélange est pauvre en chromate selon TRGS 613 à cause de la réduction de la teneur en chrome VI sensibilisant à moins de 2 ppm par des additifs. Si le stockage n'est pas approprié (risque d'humidité) ou si il y a superposition, le réducteur contenant du chromate peut perdre son efficacité et une sensibilisation au contact de la peau n'est pas exclue.

Propriétés perturbant le système endocrinien, Résultats des évaluations PBT et vPvB:

Aucune donnée disponible

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.1 Substances: non applicable

3.2 Mélanges

Composants dangereux:

Identificateurs	Désignation Classification	Teneur
N°CE 266-043-4 CAS 65997-15-1	Ciment Portland Skin Irrit. 2; H315. Eye Dam. 1; H318. STOT SE 3; H335.	20 - 50 %
N°CE 238-878-4 CAS 14808-60-7	Dioxyde de silice (Quartz (SiO ₂)) non classé	30 - 80 %
N°CE 215-137-3 CAS 1305-62-0	Hydroxyde de calcium Skin Irrit. 2; H315. Eye Dam. 1; H318. STOT SE 3; H335.	< 3 %

Pour le texte intégral des phrases H et EUH: voir la rubrique 16.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) et Règlement (CE) N° 2020/878

wedi® 320 - Colle pour carreaux universel

Numéro de matière 110025320



Version: 10.4
Remplace la version: 10.3

Mise à jour: 6/9/2023
Date d'édition: 7/12/2023

Page: 3 de 10
Langue: fr-FR

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1 Description des mesures de premiers secours

Informations générales:	Premiers secours: veillez à votre autoprotection! En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.
En cas d'inhalation:	Veiller à un apport d'air frais. En cas de troubles, consulter un médecin.
Après contact avec la peau:	Matériau séché: Enlever mécaniquement (p. ex. éponger les parties de la peau affectées avec du coton ou de la cellulose) et laver ensuite abondamment avec de l'eau et un détergent doux. En cas de malaises, consulter un médecin.
Contact avec les yeux:	Rincer l'oeil aussitôt en tenant les paupières ouvertes pendant 10 à 15 minutes sous l'eau courante. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Consulter ensuite un ophtalmologiste.
Ingestion:	Se rincer la bouche et boire beaucoup d'eau. Ne jamais rien faire avaler à une personne sans connaissance. Ne pas provoquer de vomissement. Appeler aussitôt un médecin.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Provoque de graves lésions des yeux. Peut irriter les voies respiratoires. Provoque une irritation cutanée.

Dans les milieux humides, le produit développe un pH alcalin et peut alors avoir un effet irritant. Un contact prolongé ou répété avec ce produit dégraisse la peau et peut provoquer une irritation de contact non-allergique (dermatose de contact) et/ou risque de provoquer une résorption des substances nuisibles.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement symptomatique.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction

Agents d'extinction appropriés: Le produit est ininflammable. Les moyens d'extinction seront donc choisis en fonction de l'environnement.

En cas d'incendies dans l'environnement: lorsque les matériaux enflammés le permettent, employer dans la mesure du possible des agents d'extinction secs.

Agents d'extinction déconseillés pour des raisons de sécurité:

Jet d'eau à grand débit

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Le produit lui-même n'est pas combustible.

5.3 Conseils aux pompiers

Équipement spécial de protection en cas d'incendie:

Utiliser un appareil respiratoire autonome.

Indications complémentaires: Ne pas laisser s'écouler l'eau d'extinction dans les canalisations, le sol ou le milieu aquatique. Les résidus de l'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être évacués conformément aux directives officielles locales.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) et Règlement (CE) N° 2020/878

wedi® 320 - Colle pour carreaux universel

Numéro de matière 110025320



Version: 10.4
Remplace la version: 10.3

Mise à jour: 6/9/2023
Date d'édition: 7/12/2023

Page: 4 de 10
Langue: fr-FR

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Éviter le contact avec la peau et les yeux. Porter un équipement de protection approprié. Éviter la formation de poussière.

Assurer une aération suffisante.

Ne pas respirer les poussières. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. Tenir toute personne non protégée à l'écart.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas rejeter dans les canalisations d'égout/les eaux superficielles/les eaux souterraines.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Absorber avec une substance sèche et mettre dans des récipients adéquats en vue de l'élimination. Effectuer un nettoyage final. Éviter la formation de poussière.

Éviter tout contact avec Eau.

6.4 Référence à d'autres rubriques

Voir section 8 et 13 pour de plus amples informations.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions de manipulation: Assurer une bonne aération et ventilation de l'entrepôt et du poste de travail. Ne pas respirer les poussières. Éviter la formation de poussière. Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Porter un équipement de protection approprié.

Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Se laver les mains soigneusement après manipulation. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. Tenir à disposition dans l'espace de travail un dispositif de rinçage oculaire.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités

Conditions de stockage et de conditionnement:

Conserver exclusivement dans le fût d'origine.

Conserver le récipient bien fermé et à l'abri de l'humidité.

Protéger de l'humidité.

Garder sous clef.

Indications diverses:

Observer absolument les instructions du fabricant pour les conditions d'entreposage et de conservation. Si le stockage n'est pas approprié (risque d'humidité) ou si il y a superposition, le réducteur contenant du chromate peut perdre son efficacité et une sensibilisation au contact de la peau n'est pas exclue.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Aucune information disponible.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) et Règlement (CE) N° 2020/878

wedi® 320 - Colle pour carreaux universel

Numéro de matière 110025320



Version: 10.4
Remplace la version: 10.3

Mise à jour: 6/9/2023
Date d'édition: 7/12/2023

Page: 5 de 10
Langue: fr-FR

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

Valeurs limites au poste de travail:

N°CAS	Désignation	Type	Valeur limite
14808-60-7	Dioxyde de silice (Quartz (SiO ₂))	Europe: BOELV: TWA	0,1 mg/m ³ (silice cristalline alvéolaire)
		France: VME	0,1 mg/m ³ (fraction respirable)
1305-62-0	Hydroxyde de calcium	Europe: IOELV: STEL	4 mg/m ³ (fraction respirable)
		Europe: IOELV: TWA	1 mg/m ³ (fraction respirable)
		France: VLE	4 mg/m ³ (fraction respirable)
		France: VME	1 mg/m ³ (fraction respirable)

8.2 Contrôles de l'exposition

Prévoir une bonne aération ou un système d'aspiration ou ne travailler qu'avec des garnitures absolument étanches.

Protection individuelle

Contrôle de l'exposition professionnelle

- Protection respiratoire: En cas de dégagement de poussière: demi-masque filtrant conforme EN 149. filtre à particules FFP1
- Protection des mains: gants de protection conforme à la norme NF EN 374.
Porter des gants en coton imprégné de nitrile.
Observer les indications du fabricant de gants de protection quant à leur perméabilité et leur résistance au percement.
- Protection oculaire: Lunettes de protection hermétiques conformes à la norme NF EN ISO 16321-1:2022.
- Protection corporelle: Porter un vêtement de protection approprié.
- Mesures générales de protection et d'hygiène:
Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux.
Ne pas respirer les poussières. Éviter le contact avec la peau et les yeux.
Ne pas manger, boire, fumer ni priser pendant l'utilisation.
Avant les pauses et à la fin du travail, bien se laver les mains et le visage, et prendre une douche si nécessaire.
Protection cutanée préventive avec une crème de protection dermique. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.
Tenir à disposition dans l'espace de travail un dispositif de rinçage oculaire .

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Cf. "6.2 Précautions pour la protection de l'environnement".

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique à 20 °C et 101,3 kPa	solide
Couleur:	Forme: poudre
Odeur:	gris
Seuil olfactif:	caractéristique
Point de fusion/point de congélation:	Aucune donnée disponible
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition:	> 1000 °C
Inflammabilité:	Aucune donnée disponible

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) et Règlement (CE) N° 2020/878

wedi® 320 - Colle pour carreaux universel

Numéro de matière 110025320



Version: 10.4
Remplace la version: 10.3

Mise à jour: 6/9/2023
Date d'édition: 7/12/2023

Page: 6 de 10
Langue: fr-FR

Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité:

Aucune donnée disponible

Point éclair/plage d'inflammabilité:

Non applicable

La température de décomposition:

Aucune donnée disponible

pH:

à 20 °C: (solution saturée) 11 - 13,5

Viscosité, cinématique:

Aucune donnée disponible

Solubilité dans l'eau:

<= 50 g/L

Coefficient de partage: n-octanol/eau:

Aucune donnée disponible

Tension de vapeur:

Aucune donnée disponible

Densité:

Aucune donnée disponible

Densité de la vapeur:

Aucune donnée disponible

Caractéristiques des particules:

Aucune donnée disponible

9.2 Autres informations

Propriétés explosives:

Aucune donnée disponible

Propriétés comburantes:

Aucune donnée disponible

Température d'auto-inflammabilité:

Aucune donnée disponible

Densité apparente:

à 20 °C: 850 - 1450 kg/m³

Taux d'évaporation:

Aucune donnée disponible

Indications diverses:

Réagit de manière fortement alcaline dans une solution aqueuse. Produit trempé.

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

Voir sous-section «Possibilité de réactions dangereuses».

10.2 Stabilité chimique

Stable si stocké dans les conditions prévues.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Réagit de manière fortement alcaline dans une solution aqueuse.

10.4 Conditions à éviter

Protéger de l'humidité.

10.5 Matières incompatibles

Éviter tout contact avec Acides et Eau .

10.6 Produits de décomposition dangereux

Pas de produits de décomposition dangereux connus.

Décomposition thermique:

Aucune donnée disponible

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) et Règlement (CE) N° 2020/878

wedi® 320 - Colle pour carreaux universel

Numéro de matière 110025320



Version: 10.4
Remplace la version: 10.3

Mise à jour: 6/9/2023
Date d'édition: 7/12/2023

Page: 7 de 10
Langue: fr-FR

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

Effets toxicologiques: Les énoncés sont déduits à partir des propriétés des différents composants. On ne dispose pas de données toxicologiques pour le produit lui-même.

Toxicité aiguë (par voie orale): Manque de données.

Toxicité aiguë (dermique): Manque de données.

Toxicité aiguë (par inhalation): Manque de données.

Corrosion cutanée/irritation cutanée: Skin Irrit. 2; H315 = Provoque une irritation cutanée.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire: Eye Dam. 1; H318 = Provoque des lésions oculaires graves.

Sensibilisation respiratoire: Manque de données.

Sensibilisation cutanée: Manque de données.

Mutagenicité sur les cellules germinales/Génotoxicité: Manque de données.

Cancérogénicité: Manque de données.

Toxicité pour la reproduction: Manque de données.

Effets sur et par le lait maternel: Manque de données.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique): STOT SE 3; H335 = Peut irriter les voies respiratoires.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée): Manque de données.

Danger par aspiration: Manque de données.

11.2 Informations sur les autres dangers

Propriétés perturbant le système endocrinien:
Aucune donnée disponible

Symptômes

Après absorption:
Irritation des muqueuses de la bouche, du pharynx du tube et de l'appareil digestifs. Danger de perforation pour l'oesophage et l'estomac.

Après contact avec la peau:
Dans les milieux humides, le produit développe un pH alcalin et peut alors avoir un effet irritant. Un contact prolongé ou répété avec ce produit dégraisse la peau et peut provoquer une irritation de contact non-allergique (dermatose de contact) et/ou risque de provoquer une résorption des substances nuisibles.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1 Toxicité

Toxicité aquatique: Effet nocif sur les organismes aquatiques en raison de la modification du pH.

12.2 Persistance et dégradabilité

Indications diverses: Aucune donnée disponible

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Coefficient de partage: n-octanol/eau:
Aucune donnée disponible

12.4 Mobilité dans le sol

Aucune donnée disponible

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) et Règlement (CE) N° 2020/878

wedi® 320 - Colle pour carreaux universel

Numéro de matière 110025320



Version: 10.4
Remplace la version: 10.3

Mise à jour: 6/9/2023
Date d'édition: 7/12/2023

Page: 8 de 10
Langue: fr-FR

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Aucune donnée disponible

12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien

Aucune donnée disponible

12.7 Autres effets néfastes

Remarques générales: Éviter une infiltration dans le sol, les plans et voies d'eau et les canalisations.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Produit

Code de déchet: 17 01 01 = Mélanges ou fractions séparées de béton, briques, tuiles et céramiques contenant des substances dangereuses (durcis)

Recommandation: L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales.
Éliminer le contenu/récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux, conformément à la réglementation locale/nationale.

Conditionnement

Code de déchet: 15 01 01 = Emballages en papier/carton

Recommandation: L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales.
Les emballages non pollués et complètement vides peuvent être destinés à un recyclage.
Les emballages contaminés doivent être traités comme la substance.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification

ADR/RID, ADN, IMDG, IATA-DGR:
néant

14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU

ADR/RID, ADN, IMDG, IATA-DGR:
Non réglementé

14.3 Classe(s) de danger pour le transport

ADR/RID, ADN, IMDG, IATA-DGR:
néant

14.4 Groupe d'emballage

ADR/RID, ADN, IMDG, IATA-DGR:
néant

14.5 Dangers pour l'environnement

Dangereux pour l'environnement:
La substance/le mélange ne présente pas un danger pour l'environnement sur la base des critères des règlements types de l'ONU.

Polluant marin - IMDG: non

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) et Règlement (CE) N° 2020/878

wedi® 320 - Colle pour carreaux universel

Numéro de matière 110025320



Version: 10.4
Remplace la version: 10.3

Mise à jour: 6/9/2023
Date d'édition: 7/12/2023

Page: 9 de 10
Langue: fr-FR

14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Aucune donnée disponible

RUBRIQUE 15: Informations réglementaires

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Directives nationales - France

Aucune donnée disponible

Directives nationales - États-membres de la CE

Etiquetage de l'emballage d'un volume <= 125mL



Mention d'avertissement:

Danger

Mentions de danger:

H318 Provoque de graves lésions des yeux.

H335 Peut irriter les voies respiratoires.

Conseils de prudence:

P101 En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.

P102 Tenir hors de portée des enfants.

P103 Lire l'étiquette avant utilisation.

P261 Éviter de respirer les poussières.

P271 Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.

P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P310 Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.

P501 Éliminer le contenu/récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux.

Autres informations, restrictions et dispositions légales:

Aucune donnée disponible

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Une évaluation de la sécurité chimique n'est pas requise pour ce mélange.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Textes des phrases H sous la section 2 et 3:

H315 = Provoque une irritation cutanée.

H318 = Provoque de graves lésions des yeux.

H335 = Peut irriter les voies respiratoires.

Raison des dernières modifications:

Modification dans la section 1: UFI

Modification dans la section 1.4: Numéro d'appel d'urgence

Créée:

6/10/2009

Service responsable de la fiche technique:

voir rubrique 1: Service responsable de l'information

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) et Règlement (CE) N° 2020/878

wedi® 320 - Colle pour carreaux universel

Numéro de matière 110025320



Version: 10.4
Remplace la version: 10.3

Mise à jour: 6/9/2023
Date d'édition: 7/12/2023

Page: 10 de 10
Langue: fr-FR

Abréviations et acronymes:

- ADN: Accord européen relatif au transport international des marchandises par voies de navigation intérieures
- ADR: Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par route
- AS/NZS: Norme Australienne/Néo-zélandaise
- CAS: Service des résumés chimiques
- CE: Communauté européenne
- CFR: Code des règlements fédéraux
- CLP: Classification, étiquetage et emballage
- Code IMDG: Code Maritime International des Marchandises Dangereuses
- DIN: Institut allemand de normalisation
- DMEL: Dose dérivée avec effet minimum
- DNEL: Dose dérivée sans effet
- EN: Norme européenne
- EQ: Quantités exceptées
- Eye Dam.: Endommagement des yeux
- IATA: Association du transport aérien international
- IATA-DGR: Association du transport aérien international – Règlement sur les marchandises dangereuses
- IBC Code: Code international pour la construction et l'équipement des navires transportant des produits chimiques dangereux en vrac
- MARPOL: Convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires
- OSHA: Administration de la sécurité et de la santé au travail
- PBT: Persistant, bioaccumulable et toxique
- PNEC: Concentration prédite sans effet
- REACH: Enregistrement, évaluation, autorisation et restriction des substances chimiques
- RID: Règlement concernant le transport international ferroviaire de marchandises dangereuses
- Skin Irrit.: Irritation de la peau
- STOT SE: Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique
- TRGS: Règles techniques pour les substances dangereuses
- UE: Union européenne
- UFI: Identifiant unique de formulation
- vPvB: Très persistantes et très bioaccumulables

Les informations de cette fiche de données techniques ont été élaborées avec le plus grand soin et correspondent au stade des connaissances à la date de mise à jour. Elles ne représentent pas de garantie de propriété du produit/des produits décrits au sens des règlements de garantie légaux.